Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 10

Artikel: Les Suisses de l'étranger et leurs institutions : l'Organisation des Suisses de l'étranger de la Nouvelle société helvétique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848666

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Suisses de l'étranger et leurs institutions

L'Organisation des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) de la Nouvelle Société Helvétique (NSH) a été fondée en 1916. Quelques-unes des personnalités qui formaient la NSH prirent alors conscience des devoirs qui leur incombaient à l'égard de nos compatriotes émigrés. A l'époque, ceux-ci étaient frappés par le «fossé» qui s'était creusé entre les Romands et les Suisses alémaniques. Le nombre total des Suisses émigrés atteignait les 400000 – un chiffre record – et l'on doit reconnaître que jusqu'alors leur pays d'origine ne se souciait guère d'eux.

La NSH partit du principe que les Suisses vivant à l'étranger devaient être constamment tenus au courant de ce qui se passait dans leur patrie. Deuxième préoccupation: venir en aide à ceux qui seraient dans le besoin. On se convainquit qu'il fallait que des Suisses de l'intérieur prennent en main dans le pays même la défense des intérêts des Suisses vivant à l'extérieur. Ce fut l'origine de la fondation de la Commission des Suisses de l'étranger, dont firent partie d'emblée des citoyens de renom.

Cette Commission se compose actuellement de 100 membres, dont 76 sont désignés par les Suisses de l'étranger alors que les 24 membres de l'intérieur représentent les milieux politiques, culturels et économiques. On utilise souvent le terme de «Parlement des Suisses de l'étranger» en parlant de cette Commission.

La Commission eut rapidement besoin d'un bureau faisant fonction d'organe exécutif et de liaison. On mit sur pied à cet effet en 1919 le Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH, qui se révéla bientôt un instrument nécessaire et efficace. Son utilité apparut notamment lorsque les premiers Suisses chassés de la Russie en révolution affluèrent vers nos frontières et qu'il fallut pourvoir à leur réinstallation.

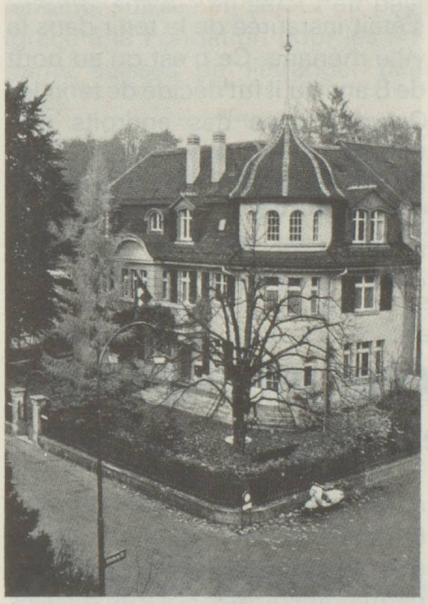

Siège du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Pas moins de 600 associations et institutions sont affiliées à l'Organisation des Suisses de l'étranger. Présente partout où se posent des problèmes touchant les Suisses de l'étranger, l'OSE – et la Confédération se félicite de pouvoir la consulter chaque fois qu'il s'agit des Suisses de l'étranger – peut sans vanité regarder ce qu'elle a déjà réalisé. Elle s'est consacrée sans relâche à l'amélioration du statut des compatriotes émigrés et s'est efforcée d'améliorer sans cesse leurs relations avec le pays. «Echo», le périodique illustré mensuel, remplit particulièrement bien cette tâche, ainsi que la publication trimestrielle «Revue», adressée gratuitement à tous les Suisses de l'étranger, est rédigée en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères. Une autre source précieuse d'information permanente est représentée par «Radio Suisse Internationale» émettant sur ondes courtes. Les Suisses de l'étranger sont régulièrement tenus au courant des activités du Secrétariat des Suisses de l'étranger (SSE), par exemple: service de films, service de journaux, de livres, de lecture, service des jeunes ainsi que sur l'organisation des Journées des Suisses de l'étranger.

Le nombre des Suisses établis à l'étranger a de nouveau augmenté au cours des trois dernières décennies et atteint maintenant environ 340000. La composition des colonies s'est en revanche notablement modifiée. Naguère, on émigrait avec l'intention de rester pendant de nombreuses années, voire sa vie durant à l'étranger. L'émigré assumait seul la responsabilité de son destin. Aujourd'hui, on n'émigre presque plus en quelque sorte «spontanément» mais bien le plus souvent en qualité d'envoyé d'un tiers, industrie, maison de commerce ou banque. Ce

fait a changé la composition et le mode de vie des communautés suisses à l'étranger. Cela ne signifie pas que les problèmes qu'elles ont à résoudre soient moins ardus. La prolifération de la bureaucratie place le citoyen émigré devant un labyrinthe d'ordonnances et de règlements qui le dirige presque fatalement vers l'Organisation des Suisses de l'étranger et son Secrétariat.

Pour tout renseignement, le Secrétariat des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, Alpenstrasse 26, CH 3000 Berne 16, est à votre disposition

Les Journées des Suisses de l'étranger

C'est une tradition: chaque année à fin août, les Suisses de l'étranger ont la possibilité de se rencontrer en Suisse dans un endroit différent pour discuter entre eux et avec les représentants des autorités et de l'administration fédérale de leurs problèmes et préoccupations touchant la patrie.
Placées chaque année sous l'égide d'un thème central, ces Journées, appelées également Congrès des Suisses de l'étranger, sont le point culminant de l'activité de l'Organisation des Suisses de l'étranger et de son Secrétariat. Par des contacts personnels qui permettent de mieux faire ressortir les besoins, voire les divergences, de nos compatriotes, il est également possible de sensibiliser le peuple suisse grâce aux mass media qui apportent leur précieux concours aux organisateurs.

En 1979, le 57e Congrès s'est déroulé à Porrentruy dans le tout nouveau Canton du Jura. En 1918, le premier eut lieu dans le cadre de la Foire suisse d'échantillons à Bâle et une tradition s'était instaurée de le tenir dans la ville rhénane. Ce n'est qu'au bout de 8 ans qu'il fut décidé de tenir les Congrès dans des endroits différents. Il est à remarquer que durant les 61 années d'activité du Secrétariat, il n'y a eu que 3 années sans Congrès, lors de la crise économique mondiale.

Ce n'est pas moins de quelque 500 Suisses de l'étranger qui sont attendus chaque fin août pour suivre les différentes manifestations au cours desquelles ils ont la possibilité de participer et de s'exprimer à l'assemblée plénière, réhaussée par la présence d'un Conseiller fédéral, entouré d'une délégation officielle des Chambres fédérales.
Vu l'intérêt grandissant manifesté pour ces Journées des Suisses de l'étranger, nous encourageons chacun à y participer.

Participez au Congrès des Suisses de l'étranger

Autres organisations au service des Suisses de l'étranger

A côté de l'Organisation des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique et de son Secrétariat à Berne, il existe en Suisse une série d'organisations privées ou semi-officielles qui exercent une activité partielle ou totale en faveur des Suisses de l'étranger.

La **Fondation pour les enfants suisses de l'étranger** (anciennement «Schweizerhilfe») fut fondée en 1917 pour venir en aide aux enfants suisses résidant dans des pays en guerre ou en état de crise. Avec le concours de collaborateurs bénévoles, elle se livre à une collecte annuelle de fonds qui permettent à des enfants suisses résidant à l'étranger de connaître leur pays d'origine, notamment par des séjours de vacances dans des familles d'accueil ou des camps, par une formation professionnelle et aussi par une aide lors de cas médicaux qui exigent un séjour de cure en Suisse. En principe, la Fondation offre ses services à tous les enfants suisses résidant à l'étranger. Si les parents sont en mesure de payer les frais d'un séjour au pays, elle se borne à faciliter le séjour, mais accorde des subsides dans d'autres cas, ou prend entièrement à sa charge les frais de séjour quand les moyens matériels manquent aux parents. Ce travail d'accueil des jeunes Suisses de l'étranger et d'intégration au sein de leur patrie se fait partiellement en collaboration avec Pro Juventute.

La **Fondation pour la formation des jeunes suisses de l'étranger** (AJAS) conseille nos jeunes concitoyens à l'étranger et

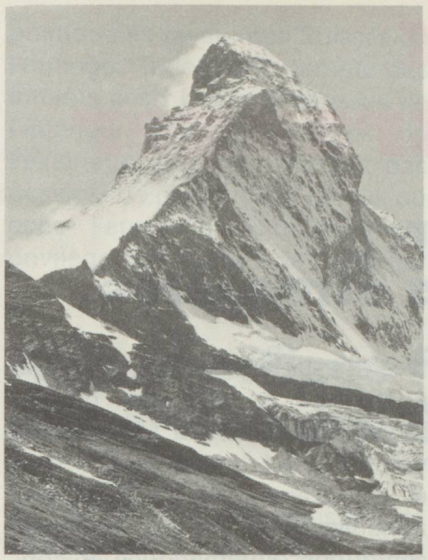

Le Cervin

leurs parents dans les questions de formations scolaire et professionnelle en Suisse. Elle les aide à préparer des séjours scolaires, d'apprentissage et d'études; si nécessaire, elle leur procure des bourses et des prêts assurant le soutien financier indispensable. Cette Fondation tire ses ressources des subsides des trois organisations-mères (Fondation pour les enfants suisses de l'étranger, Pro Juventute et SSE), mais surtout d'une subvention reçue du Département fédéral des affaires étrangères.

Le **Comité pour l'aide aux écoles suisses de l'étranger** a été créé par la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger et par l'Organisation des Suisses de l'étranger de la NSH. Il est à la disposition des comités des 19 écoles suisses (voir le chapitre «Les écoles suisses à l'étranger») et de leur corps enseignant pour leur accorder conseils et soutien matériel. Il procède notamment au choix des maîtres, à l'achat du matériel scolaire et des manuels; il aide à organiser des camps de vacances pour les élèves.

La **Fondation Schnyder von Wartensee** vient en aide des Suisses de l'étranger victimes de catastrophes naturelles.

La **Fondation Heinrich Huber pour les Suisses d'outre-mer** secoure les compatriotes émigrés tombés dans le besoin sans qu'il y ait de leur faute et accorde aussi des bourses pour la formation à l'étranger.

Une autre institution, la **Fondation Kiefer-Hablitzel,** met une partie de ses ressources à la disposition de commerçants suisses établis outre-mer qui, sans qu'il y ait de leur faute, ont perdu leurs moyens d'existence et ont dû regagner la Suisse.

Pro Juventute s'occupe des enfants suisses en séjour au pays grâce à la Fondation pour les enfants suisses de l'étranger déjà citée.

L'Alliance des églises évangéliques et la **Conférences des évêques suisses** se mettent chacune à disposition pour le soutien religieux des Suisses de l'étranger et pour le choix des pasteurs et curés des communautés religieuses suisses et des secrétariats de jeunesse à l'étranger.

L'**Institut tropical suisse** à Bâle ne manque pas d'intérêt pour les Suisses de l'étranger. Les émigrants peuvent y trouver informations et documentation. Une clinique spécialisée – qui n'est pas gratuite – lui est adjointe, elle peut donner des soins aux Suisses rapatriés souffrant de maladies tropicales.

La **Fondation Pro Helvetia** doit être citée ici pour son action de manifestations culturelles (conférences, expositions d'art et de livres) dont peuvent bénéficier les Suisses de l'étranger.

Diverses organisations économiques, l'**Office suisse d'expansion commerciale,** l'**Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger** et l'**Office national suisse du tourisme** sont en mesure de rendre de précieux services aux Suisses établis à l'étranger et entretiennent avec eux des relations suivies par le canal de leurs sièges et agences.

Qu'il soit enfin mentionné que quelques importants organismes d'entraide en Suisse sont à disposition des Suisses de l'étranger: Pro Infirmis, Pro Senectute, la Fédération suisse des aveugles et faibles de vue, la Ligue suisse contre le rhumatisme, etc.

Une partie de Jass